

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 07 JUIN 2012

Délibération
n° 2012.06.101

Compte de gestion
2011 - budget
principal et budgets
annexes

LE SEPT JUIN DEUX MILLE DOUZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **01 juin 2012**

Secrétaire de séance : Jean-Claude BESSE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Christophe CHOPINET, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, Anissa EL MESSOUDI, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Jacques NOBLE, Catherine PEREZ, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Fabienne GODICHAUD à Stéphane CHAPEAU, André BONICHON à Guy ETIENNE, Jacky BONNET à Zahra SEMANE, Françoise COUTANT à Madeleine LABIE, Janine GUINANDIE à Catherine PEREZ, Françoise LAMANT à Joël LACHAUD, Jacques PERSYN à Francis LAURENT, Rachid RAHMANI à Dominique LASNIER, Frédéric SARDIN à Bertrand MAGNANON

Excusé(s) représenté(s) :

Patrick BOUTON par Christophe CHOPINET, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE, Laurent PESLERBE par Anissa EL MESSOUDI

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Bernard CONTAMINE, Gérard DESAPHY, Bertrand GERARDI, Nadine GUILLET, Redwan LOUHMAI, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT,

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 JUIN 2012

**DELIBERATION
N° 2012.06.101**

FINANCES - PROGRAMMATION

Rapporteur : **Monsieur NEBOUT**

COMPTE DE GESTION 2011 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Je vous propose d'approuver les comptes de gestion 2011 de Madame le Trésorier Municipal qui sont en concordance avec les comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes développement économique, assainissement, assainissement non collectif, eau potable, compostage déchets végétaux, transports en commun et camping communautaire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun de soldes figurant au bilan de l'exercice 2011 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT que toutes les opérations sont régulières,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 31 mai 2012,

DELIBERE :

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

13 juin 2012

Affiché le :

13 juin 2012